

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO 1 DE LA FÉDÉRATION
CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE RELATIVE À LA
DEMANDE D'EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE
FINANCIER TERMINER LE 30 SEPTEMBRE 2015**

DOSSIER : R-3951-2015

Compte de nivellement du gaz perdu

Question 1

Références :

- (i) Gaz Métro-10, Document 4, page 1

Préambule :

La note de bas de page no 2 de la référence (i) indique :

« ⁽²⁾ Des erreurs de mesurage sur des appareils appartenant à TCPL ont été décelées par l'équipe de l'Ingénierie de mesurage de Gaz Métro. Au terme d'un exercice de validation entre TCPL et Gaz Métro, TCPL a remboursé à Gaz Métro les volumes surfacturés totalisant 16 758 103m³, respectivement de 2 903 103m³ en janvier 2015 et de 13 855 103m³ en avril 2015. Les volumes perdus présentés à la colonne incluent l'effet de ces remboursements. »

Questions :

- 1.1 Veuillez indiquer sur quelle période les erreurs de mesurage sont survenues.
- 1.2 Veuillez justifier de réintroduire les volumes liés aux erreurs en janvier et avril 2015, plutôt que de les réintroduire aux mois où ils auraient normalement dû être constatés si les appareils de mesurage avaient fonctionné de manière appropriée.
- 1.3 Veuillez comparer les prix mensuels du gaz naturel utilisés pour le calcul du compte de nivellement à ceux des mois de janvier et avril 2015.

- 1.4 Veuillez refaire le tableau de la référence (i) en ajoutant l'ensemble des mois depuis le premier mois où une erreur de mesurage a été constatée. Veuillez de plus ajouter :
- 1.4.1 une colonne présentant le nivellement cumulatif du compte en dollars et;
 - 1.4.2 une colonne présentant le prix mensuel moyen du gaz perdu.
- 1.5 Veuillez refaire un tableau similaire à celui de la question 1.4, mais en appliquant la correction des erreurs de mesurage aux mois où celles-ci sont survenues (au prorata des volumes disponibles) plutôt qu'en janvier et avril 2015.
- 1.6 Veuillez commenter sur l'écart du solde du compte de nivellement au 30 septembre 2015 selon les résultats obtenus en 1.4 versus 1.5.

Rentabilité *a posteriori* du développement 2012

Question 2

Références :

- (i) Gaz Métro-14, Document 4, Annexe 4, p. 1

Préambule :

Le plan de développement *a posteriori* montre l'ajout de 2 617 clients à l'an 1, de 639 (3 256 - 2 617) clients à l'an 2, de 428 clients à l'an 3 dont 77% (331) restent à concrétiser.

De plus, 997 nouveaux clients sont prévus à l'an 4 et 313 à l'an 5.

Questions :

- 2.1 Veuillez confirmer que pour se qualifier au plan de développement 2012, un projet doit être initié entre le 1^{er} octobre 2011 et le 30 septembre 2012. Sinon, veuillez expliquer.
- 2.2 Veuillez confirmer que pour se qualifier à l'an 1 du plan, un client doit être raccordé dans les 12 mois suivant le début d'un projet. Sinon, veuillez expliquer.
- 2.3 Veuillez confirmer que pour un projet initié le 30 septembre 2012, un client doit être raccordé entre le 30 septembre 2014 et le 30 septembre 2015 pour être inclus à l'an 3 du plan de développement. Sinon, veuillez expliquer.
- 2.4 Veuillez confirmer que les 331 clients prévus pour l'an 3 du plan sont effectivement raccordés au 30 septembre 2015, mais que seuls leur volume et revenu font l'objet d'une prévision. Sinon, veuillez expliquer et indiquer à ce jour le nombre de clients réel et prévu pour l'an 3 du plan.

2.5 Relativement à l'an 4

- 2.5.1 veuillez indiquer le nombre de clients réels à ce jour et le nombre de clients prévus selon la plus récente estimation.
 - 2.5.2 Veuillez comparer le nombre de clients réels à ce jour avec le nombre de clients réels à l'an 4 du plan de développement 2011 pour la période correspondante.
 - 2.5.3 Veuillez expliquer pourquoi il est réaliste de prévoir 997 nouveaux clients à l'an 4 du plan alors que seulement 428 sont prévus à l'an 3.
 - 2.5.4 Veuillez indiquer si une telle prévision est compatible avec la progression chronologique des ventes observées pour les plans de développement 2010 et 2011.
- 2.6 Veuillez refaire le tableau de l'annexe 4 en supposant une progression des ventes *a posteriori* proportionnelle à celle prévue *a priori*. Veuillez de plus ajouter un bloc de lignes présentant les revenus pour chacune des années du plan.